

Dossier n° 77/01

Séance du 27 Mars 2009

OBJET : Désignation d'un Conseiller général à la Commission Locale d'Information auprès de l'installation nucléaire de base de la centrale nucléaire de production d'énergie électrique de Nogent-sur-Seine dans le département de l'Aube.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu la Loi n°2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire ;

Vu le Décret n° 2008-251 du 12 mars 2008 relatif aux Commissions Locales d'Information (CLI) auprès des installations nucléaires de base ;

Vu le courrier en date du 3 février 2009 du Président du Conseil général de l'Aube sollicitant la désignation d'un représentant du Conseil général de Seine-et-Marne ;

Vu le rapport du Président du Conseil général ;

DECIDE

de désigner pour représenter le Département à la Commission Locale d'Information auprès de la centrale nucléaire de production électrique de Nogent-sur-Seine dans l'Aube :

- Monsieur Jean DEY en qualité de titulaire.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

